

# LA FEUILLE DE ST PRIEST



## SOMMAIRE

- **Edito**
- **Information sur les travaux**
- **La Communauté de Commune vous transporte**
- **Petite nouveauté sur notre commune**
- **Elections**
- **Adressage**
- **Récupération et reconditionnement**
- **Aide à la maîtrise de l'informatique**
- **Rencontrons nous...**
- **La Parole aux Associations**
- **Etat civil**

## BULLETIN MUNICIPAL

### COMITÉ DE RÉDACTION

**Directrice de publication :**  
Josiane VIGROUX AUFORT

**Animatrice :**  
Isabelle VERBRUGGHE

**Commission communication**  
Carole CHABROULLET  
Sandrine CLAVEYROLAS  
Chantal LEPEYTRE  
Amélie PATURAUD  
Jean-Marc PIOFFRET

## EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Les mois défilent à la vitesse grand « V », nous voici déjà début avril et nous n'avons pas vu passer le premier trimestre.

Les choses reprennent, semble-t-il, de manière un peu plus normale, bien que de nos jours nous ayons du mal à définir la « normalité ». A l'école et dans bien d'autres lieux, c'en est fini (temporairement ?) du masque mais prudence car le virus est en recrudescence... En tous cas les élèves sont ravis de pouvoir enfin découvrir le visage de leurs camarades et de leurs maîtres et maîtresses. Puisqu'il est question d'école, au vu du nombre d'élèves inscrits en maternelle et en CP nous allons faire l'acquisition d'un préfabriqué. Ce dernier sera installé dans la cour de l'école et en fonction des souhaits des enseignants, il sera utilisé soit pour faire cours, soit pour faire salle de sieste. Nous en avons trouvé un à 16 000 € dans une commune de Haute Vienne et il sera installé en juillet. Des travaux seront nécessaires pour son alimentation en eau et il nous faut trouver également une entreprise pour en assurer le transport et une autre pour son démontage et son remontage chez nous. L'investissement total devrait avoisiner les 25 à 30 000 € (le tout financé grâce au legs de M. Mandrile).

Toujours dans le domaine des travaux, nos deux grands chantiers pour cette année sont :

La construction de l'atelier communal (en bois) dans une parcelle dont la commune est propriétaire en dessous du cimetière. Là l'investissement est beaucoup plus important, au minimum de 320 000 à 350 000 € HT. Nous avons demandé de la DETR (Dotation d'Équipement pour Territoires Ruraux) à hauteur de 40 % et bénéficions de 21 000 € au titre du contrat Boost'Communes mis en place par le Conseil Départemental. Si nous atteignons 25 à 30 % d'aides au niveau de la DETR nous serons contents car les subventions baissent de plus en plus ; il fallait s'y attendre, les fonds ne sont pas inépuisables et ce que l'on distribue d'un côté, il faut bien le récupérer de l'autre... Le reste à notre charge sera financé par un emprunt sur une longue durée.

La transformation de la résidence secondaire de M. Mandrile, le long de l'étang, pour en faire un gîte rural. Nous avons été retenus au titre du CT2RTE (Contrat Territorial de Ruralité de Relance et de Transition Ecologique) pour le financement. Nous avons également déposé un dossier d'aide auprès de la Région pour obtenir du fonds Tourisme Durable. Le montant total des travaux avoisinera les 130 000 € à 150 000 €. Le reste à notre charge sera financé également par le Legs.

Pour ces deux dossiers nous en sommes à la phase de consultation des entreprises, c'est pourquoi les prix ne sont pas encore fermes et, avec l'augmentation générale, nous risquons d'avoir des surprises. Ces deux chantiers devraient nous occuper tout au long de cette année.

Certaines associations ont repris leurs activités grâce à la mobilisation de tous les bénévoles, et nous serons là pour les accompagner comme nous l'avons toujours fait. J'espère que l'évolution de la situation sanitaire sera favorable et que nous pourrons nous retrouver enfin autour d'une bonne entrecôte, ou encore une kermesse de l'école ou à la fête de la pomme et de la châtaigne ... Il est temps que la vie reprenne un peu dans nos communes rurales.

Tout un chacun est bien évidemment au courant de la guerre en Ukraine, chose inimaginable jusqu'ici. Comme nous disposons d'un appartement libre dans le bâtiment de l'école primaire, nous l'avons mis à disposition de la Préfecture pour accueillir une ou deux familles. Si besoin nous serons recontactés. Il sera alors possible que nous fassions appel à tous ceux d'entre vous qui disposent de meubles, d'électroménager, de couvertures... dont ils ne se servent plus afin de les mettre à leur disposition. D'une part M. Mandrile était très attaché aux pays de l'Est et il nous a semblé tout à fait normal de proposer cet accueil, d'autre part, nous tenions à participer à cet élan de générosité général vis-à-vis de ces familles.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture de cette nouvelle Feuille de St Priest.

Josiane VIGROUX AUFORT

## INFORMATION SUR LES TRAVAUX



Un point trimestriel sur les travaux effectués sur notre commune.

Certains travaux sont répétitifs tous les ans, afin que nos routes, ou plutôt les bas-côtés, soient bien entretenus.

La banquetteuse et l'épareuse ont été passées par nos agents, afin que nos haies soient le mieux entretenues possible, sans pour autant dénaturer le paysage.

Concernant l'épareuse, des remontées négatives nous ont été formulées, peut-être que dans certains endroits cela semble court, mais je vous invite à regarder les bas-côtés de nos routes départementales passant par la commune et vous vous apercevrez que l'herbe n'y est plus apparente, et que dire des poteaux de clôtures qui sont diminués en épaisseur, en hauteur voire complètement arrachés...

Dans les travaux annuels, vient ensuite le passage de la rigoleuse qui, elle aussi, rencontre ça et là quelques mécontents.

Sans surestimer le travail fait par notre équipe des services techniques, soyons réalistes, et admettons que le travail fait est de bonne qualité.

Dans les nouveaux travaux en cours, le parcours de santé mis en place, là aussi, par les services techniques, prend forme et nous permettra de garder LA forme ou de la retrouver dès ce printemps.

La pêcheur prend l'eau positivement en se remplissant doucement au gré des intempéries mais aussi à la source qui l'alimente.

L'eau monte, monte jusqu'au déversoir créé, là encore, par les services techniques, mais avec une aide d'un professionnel : Yves PRADEAU, merci à lui, qui a gardé tout le savoir faire de son ancien travail.

Yves PRADEAU et Gilles GARRÉ

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS TRANSPORTE

La Communauté de Communes du Pays Sostranien propose aux personnes du territoire sans solution de mobilité un service de transport régulier entre leur lieu d'habitation et La Souterraine pour effectuer leurs courses et démarches.

Plusieurs points de desserte sont proposés : centre-ville, grandes surfaces, Maison de santé ...

L'amplitude horaire pour effectuer les courses est d'environ 2h.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, une participation de 2 € par aller-retour s'applique de manière uniforme sur le territoire à tous les usagers.

A partir de Saint Priest La Feuille, le transport est possible les 2<sup>ème</sup> samedi et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois.

Pour profiter de ce service, la réservation est indispensable il suffit de **téléphoner la veille de votre trajet avant**

**11h, au : 05 55 89 87 69**



## PETITE NOUVEAUTE SUR NOTRE COMMUNE

### Marché du lundi soir

Un petit marché s'installe un lundi sur 2 à partir de 16h15 sur la place du bourg.

Le prochain est prévu le 4 Avril 2022.

Il regroupe :

- une productrice de fromage : « Lou Baraka » Sandrine LOUBAT ;
- une productrice de viande « GAEC des Muriers » Emmanuelle POIRIER ;
- un producteur de fruits « Les vergers de l'Aumailerie »,
- une vendeuse d'épices « Spice it Up » Louise COBEN GIBBS.

N'hésitez pas à leur rendre visite, le meilleur accueil vous sera réservé.

## ELECTIONS :

### Petit rappel :

- ⇒ les élections Présentielles auront lieu les 10 et 24 Avril 2022,
- ⇒ les élections législatives, elles, se dérouleront les 12 et 19 Juin 2022.

Le bureau de vote se tiendra salle du Conseil Municipal à la Mairie.



## ADRESSAGE : Bientôt de nouvelles adresses

Depuis le 8 février 2022, la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification (dite « loi 3DS ») prévoit que les communes « mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions », sous la forme « numéro, nom de voie, commune ».

Ceci afin de permettre aux services de secours, d'aide à domicile, aux facteurs, aux livreurs... de localiser rapidement leurs interlocuteurs grâce aux données GPS ainsi remises à jour.

Ces nouvelles adresses respecteront les noms des lieux dits, des routes, des rues déjà existants, certains numéros de maison changeront afin d'éviter que le 14 soit à côté du 60, par exemple.

Pour ce faire, la collectivité a décidé de s'appuyer sur « La Poste » qui propose un dispositif d'accompagnement pour identifier les voies, organiser le numérotage et renseigner la base d'adresses locales.

## RÉCUPÉRATION ET RECONDITIONNEMENT D'ORDINATEURS, DE TÉLÉPHONES ET TABLETTES :



Vous avez peut-être chez vous un ordinateur, une tablette ou un smartphone trop anciens au fond d'un placard et dont vous aimeriez vous débarrasser. Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact avec **Co'Ordi**, c'est un chantier d'insertion (ouvert depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021) qui collecte ces matériels usagers venant de tous donateurs, les reconditionne et les met à disposition du public à des tarifs préférentiels, voir gratuitement, selon les conditions de ressources. La redistribution se fait en lien avec les travailleurs sociaux du département. Elle comprend une installation à domicile et une formation rapide sur une première prise en main.

Les ordinateurs reconditionnés sont aussi disponibles à la vente directe, à l'espace boutique aménagé dans les locaux du chantier.

Pour joindre **Co'Ordi** : 06 72 25 25 15 ou par mail : [caccoordi2@gmail.com](mailto:caccoordi2@gmail.com)

## AIDE A LA MAITRISE DE L'INFORMATIQUE

L'Internet et le numérique font désormais partie de notre quotidien. Pour autant, nous n'en connaissons ou n'en maîtrisons pas tous, les nombreux usages.

C'est pourquoi, le Conseil départemental de la Creuse, dans le cadre du plan France Relance, déploie sur l'ensemble du territoire, des Conseillers Numériques, à raison d'un Conseiller par intercommunalité. Pour notre Communauté de Communes, il s'agit de **Florian GILLON**. A partir du **7 Avril 2022 de xxh à xxx h**, il sera à votre disposition, à la mairie, pour vous accompagner et vous aider dans l'utilisation des outils numériques et informatiques (ordinateur, tablette, smartphone, Internet). Vous pourrez ainsi bénéficier d'un accompagnement individuel et/ou collectif, lors des permanences et ateliers qu'il organise. **Ces permanences et ateliers sont ouverts à tous et entièrement gratuits.**

## RENCONTRONS-NOUS...

La levée récente d'une grande partie des contraintes sanitaires et la sortie progressive de l'hiver vont être des moments propices pour renouer avec des liens sociaux plus conviviaux. A cette occasion, en complément du bulletin trimestriel de La Feuille qui vous apporte déjà certaines informations sur l'activité de la commune, la municipalité se propose de vous rencontrer pour des temps d'échanges sur les actions actuellement en cours mais également prévues pour les années à venir. Bien que certaines de ces actions entrent dans le cadre d'une gestion courante de la commune, d'autres concernent des projets nouveaux et conséquents. Ils sont en partie issus du retour sur la participation citoyenne du printemps 2021 relative au legs « Mandrile ». Ainsi, les grands chantiers que constituent l'atelier communal, le gîte de Néravaud et la Maison d'Assistante Maternelle (M.A.M.) pourront être abordés avec les élus présents. Il pourra également être discuté de tout autre sujet sur lequel vous souhaiteriez vous entretenir.

Les samedis 09 et 23 Avril 2022, de 10h00 à 12h00, ont été retenus pour ces moments de rencontres avec les élus de la commune.

**Venez nombreux...**

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION PATRIMOINE

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 11 Février 2022 et l'ensemble du bureau a été réélu à l'unanimité.

Président : Stéphane MATHE

Vice-Présidente Marie FAUVAUD

Trésorière : Jennifer MILLER

Secrétaire : Marie Christine GARRE

A l'ordre du jour, le débroussaillage des chemins, des lavoirs reste la priorité, sans oublier notre église où il y a toujours des activités à réaliser (éclairage, peinture, nettoyage...) que nous réservons pour les jours moins cléments.

Les incontournables : les journées du patrimoine en septembre et en fin d'année la réalisation de la crèche avec la veillée de Noël.

De nouveaux membres sont venus nous rejoindre... quelle satisfaction !

Stéphane MATHÉ et Marie Christine GARRÉ



### CLUB DES AINES « Les Rendez-vous d'Automne »

La pandémie semble nous oublier un peu en ce moment, et nous donne l'envie de reprogrammer quelques manifestations.

Tout d'abord, nous allons organiser l'Assemblée Générale le samedi 26 Mars 2022 à partir de 11 heures à la salle des fêtes de ST PRIEST LA FEUILLE et ainsi procéder à la vente des

timbres et distribution des calendriers.

A la suite de l'Assemblée Générale, nous aurons notre traditionnelle choucroute qui sera servie par LE TRAITEUR DE LA CHAPELLE.

En suivant le calendrier défini avec toutes les associations, nous avons prévu le 15 Juin 2022 et le 20 Juillet 2022 un concours de belote.

Viendra ensuite le 30 Juillet 2022 la journée de l'amitié.

Martine GAUDRON

#### ETAT CIVIL

##### Décès :

M. TAILLANDIER Alain, Pierre le 05/01/2022 à Sainte Feyre

M. ROUSSEAU Daniel, Jacques le 24/01/2022 à Guéret

M. COMMERGNAT Daniel, Jean, Claude le 07/02/2022 à Guéret

##### Mariages :

##### Naissances :

Livio RICOUX né à Limoges le 27/01/2022 de Christophe RICOUX et Sévérine MAS domiciliés à Mazeirat

#### COUPON REPOSE

Une idée, une remarque ? Retournez-nous ce coupon ou déposez - le en Mairie.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone:

Mairie : 05 55 63 14 25

Fax : 05 55 63 74 27

Mail : [stpriest.lafeuille@laposte.net](mailto:stpriest.lafeuille@laposte.net)

Site Internet : [www.saint-priest-la-feuille.net](http://www.saint-priest-la-feuille.net)